






**PLATEFORME
DE SERVICE CIVIQUE
MISSION LOCALE**

**QUELQUES EXEMPLES
DE MISSIONS...**

-  Créer du lien entre les générations
-  Favoriser l'accès à la santé pour tous
-  Sensibiliser les gestes eco citoyens
-  Transmettre la mémoire et l'histoire du patrimoine
-  Développer l'action humanitaire internationale

POUR EN SAVOIR PLUS
www.service-civique.gouv.fr



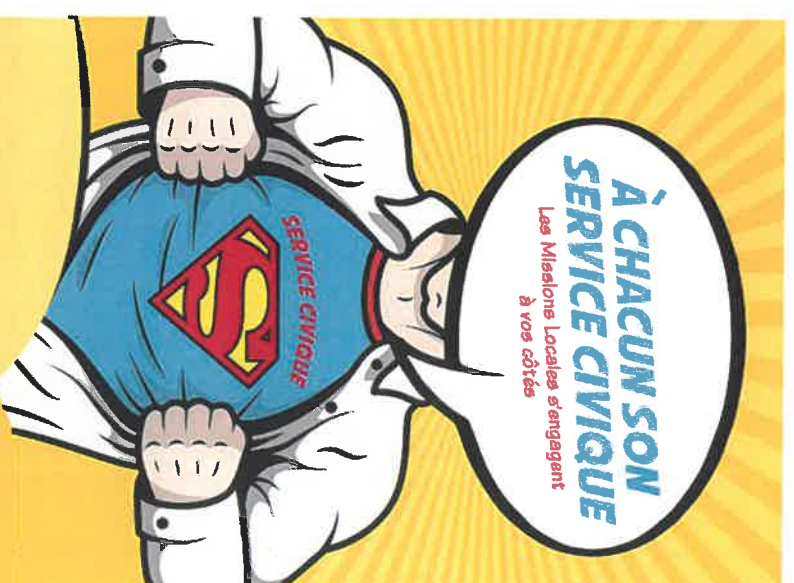
SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

VOTRE MISSION LOCALE



Mission Locale
Caen La Mer Calvados Centre

Tel : 02 31 46 21 46
Mail : servicecivique@mlbn.fr



**COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,
ASSOCIATIONS ...
VOUS SOUHAITEZ ACCUEILLIR
UN VOLONTAIRE ?**

**Contactez la
plateforme de Service Civique
de votre Mission Locale**





QU'EST-CE QU'UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE ?

Le Service Civique

est un engagement volontaire :

- ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme.
- en faveur d'une mission d'intérêt général.
- pour une durée d'au moins 6 mois à raison de 24h minimum par semaine.
- donnant lieu au versement d'une indemnité de l'État et d'une indemnité complémentaire de la structure d'accueil.
- donnant accès à un régime de protection sociale.
- pouvant être effectué auprès d'organismes à but non lucratif, d'association, de collectivités territoriales et de personnes morales de droit public en France ou à l'étranger..



LE SERVICE CIVIQUE AGRÉE MISSION LOCALE, C'EST QUOI ?

La plateforme Service Civique Mission Locale vous permet :

- de bénéficier de a mise à disposition d'un jeune en Service Civique pour réaliser l'une des 20 missions d'intérêt général agréées par le réseau des Missions Locales dans l'un des 8 domaines suivants :
 - culture et loisirs,
 - développement international et action humanitaire,
 - éducation pour tous,
 - environnement,
 - intervention d'urgence,
 - mémoire et citoyenneté,
 - santé,
 - solidarité.
- d'obtenir un accompagnement renforcé de la Mission Locale tout au long de la mission.

LES AVANTAGES DU SERVICE CIVIQUE ?

Pour votre structure

Le service civique vous permet d'expérimenter des projets innovants, d'amplifier vos actions et d'aller à la rencontre de nouveaux publics.

Pour les jeunes volontaires

Le service civique favorise leur engagement citoyen et leur permet de bénéficier d'une expérience unique.

Pour votre territoire et la société

Le service civique favorise le lien social, permet aux habitants ou usagers de bénéficier d'actions de cohésion sociale et d'une nouvelle proximité.



© Sébastien Jourdan

QUEL ACCOMPAGNEMENT DE LA PLATEFORME SERVICE CIVIQUE MISSION LOCALE ?

- **En amont :**
 - Information sur le service civique,
 - Définition de votre projet d'accueil et de la mission,
 - Diffusion de l'offre,
 - Proposition de candidats et co sélection.
- **Pendant la mission :**
 - Co accompagnement dans l'accueil du volontaire et le suivi des missions avec votre tuteur,
 - Réalisation de la formation civique et citoyenne,
 - Travail en collaboration sur le projet d'avenir du jeune,
 - Suivi administratif du volontaire en partenariat avec votre structure d'accueil,
 - Conseil sur les obligations légales.
- **À la fin de la mission**
 - Accompagnement du jeune dans la réalisation de son projet professionnel : emploi, formation...
 - Bilan de la mission et attestation.